



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

RATP

Question écrite n° 7185

Texte de la question

M Eric Raoult appelle l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la situation actuelle des transports publics. En effet, depuis plusieurs semaines maintenant, de nombreux Français et en particulier les Parisiens et les banlieusards connaissent des désagréments très importants. Ils passent chaque jour plusieurs heures dans les transports. Il s'ensuit des retards quotidiens au travail, des rentrées de plus en plus tardives le soir à leur domicile, des rendez-vous manqués. Cette situation intolérable ne peut plus durer. Un véritable service minimum doit être instauré dans le domaine des transports publics afin que les usagers ne fassent plus les frais de grèves persistantes et à répétition. Il lui demande par conséquent s'il entend prendre des mesures allant dans le sens des intérêts des usagers.

Texte de la réponse

Reponse. - Les mesures allant dans le sens des intérêts des usagers ne consistent pas seulement dans l'instauration d'un service minimum dans certains services publics en cas de conflit social. Le dialogue social mené avec obstination, de manière aussi permanente que possible, est le meilleur moyen de prévenir tout conflit et, lorsqu'il en survient, d'en atténuer les effets. C'est ce qui a été demandé à la direction de la RATP dernièrement. C'est dans cet esprit qu'une concertation, souhaitée par le Premier ministre, devrait prochainement s'engager sur la rénovation du service public.

Données clés

Auteur : [M. Raoult •ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7185

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3739